



Questions courantes sur la prévention de l'IAHP chez les porcs au Canada

Le présent guide répond à des questions courantes des petits éleveurs de porcs sur la façon de protéger les porcs de la grippe aviaire (aussi appelée influenza aviaire hautement pathogène ou IAHP). Ces conseils aident à empêcher la maladie de se propager entre les animaux et à garder vos porcs en santé.

Transmission et risques

01



Qu'est-ce que l'influenza aviaire et peut-elle infecter les porcs?

L'IAHP est un virus très contagieux qui touche principalement les oiseaux, mais qui peut infecter les mammifères, y compris les porcs. Les porcs sont susceptibles de contracter les virus de la grippe porcine, aviaire et humaine et sont considérés comme des vecteurs propices à la génération de nouveaux virus de l'influenza. La biosécurité est cruciale pour éviter la co-infection et la transmission.

02



Comment l'IAHP peut-elle être transmise aux porcs?

L'IAHP peut se transmettre aux porcs s'ils entrent en contact avec des oiseaux malades ou leurs excréments, des aliments, de l'eau, des outils ou des vêtements contaminés, des gouttelettes respiratoires et de la poussière contaminée dans l'air.

03



Les oiseaux sauvages peuvent-ils représenter un risque pour les porcs de ma ferme?

Oui, les oiseaux sauvages (surtout la sauvagine) sont une source importante d'IAHP. Pour prévenir l'exposition et éviter d'attirer les oiseaux sauvages, sécurisez les granges au moyen de fenêtres, d'évents et d'ouvertures à l'épreuve des oiseaux.

Stratégies de prévention

04



Que devraient faire les éleveurs de porcs pour prévenir l'IAHP?

- Nettoyer et désinfecter régulièrement l'équipement, les véhicules et les vêtements.
- Utiliser des chaussures et des vêtements réservés à la porcherie.
- Donner de l'eau et des aliments propres.

05



Devrais-je mettre les nouveaux porcs en quarantaine pour éviter l'introduction de l'IAHP?

Oui, les nouveaux porcs devraient être mis en quarantaine pendant au moins 14 à 28 jours et être surveillés pour déceler des signes de maladie avant de les intégrer dans le troupeau.

06



Existe-t-il des vaccins contre l'IAHP pour les porcs?

À l'heure actuelle, aucun vaccin contre l'IAHP n'est approuvé au Canada pour les porcs. La biosécurité et la surveillance demeurent les principales méthodes de prévention.

Signes cliniques et surveillance

07



Quels sont les signes cliniques de l'IAHP chez les porcs?

Les signes comprennent la toux, l'écoulement nasal, la fièvre, la léthargie, la perte d'appétit et une respiration rapide. Il est essentiel de surveiller régulièrement leur état de santé.

08



Pourquoi les éleveurs de porcs devraient-ils s'inquiéter de la grippe aviaire?

Les porcs peuvent mélanger les virus de la grippe provenant d'oiseaux et de personnes, ce qui pourrait accroître le risque de nouvelles souches pandémiques.

Prevention Strategies

09



Que dois-je faire si je soupçonne la présence de l'IAHP chez mes porcs?

Isolez immédiatement les animaux touchés, évitez les déplacements dans d'autres fermes et signalez les cas suspects à votre vétérinaire ou à l'[Agence canadienne d'inspection des aliments \(ACIA\)](#).

10



Les humains travaillant avec des porcs peuvent-ils contracter l'IAHP?

Certaines souches de grippe aviaire peuvent infecter les humains. Les agriculteurs devraient porter de l'équipement de protection individuelle (EPI), se laver les mains et réduire au minimum le contact direct avec les animaux malades. Les personnes qui travaillent avec des animaux vulnérables aux virus de la grippe sont encouragées à se faire vacciner régulièrement contre la grippe afin de réduire le risque de co-infection et de mutation virale possible.



SantéAnimaleCanada

Le présent document a été produit par la Division de la gestion des urgences de Santé animale Canada afin d'améliorer la communication avec les petits producteurs sur les questions importantes concernant l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), en coordination avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'industrie et les gouvernements provinciaux. Pour obtenir de l'aide et des ressources supplémentaires sur la biosécurité, communiquez avec info@animalhealthcanada.ca ou visitez le site www.animalhealthcanada.ca.